

LIT FILTRANT VERTICAL NON DRAINE

Epandage en sol reconstitué

Dans le cas où le sol présente une **perméabilité insuffisante** ou à l'inverse, si le **sol est trop perméable** (calcaire), un matériau plus adapté (**sable siliceux lavé**) doit être substitué au sol en place sur une épaisseur de 0,70 m.

La répartition de l'effluent est assuré par des tuyaux munis d'orifices, installés en parallèle séparés de 1 m d'axe en axe établis dans une couche de graviers.

Conditions de mise en œuvre :

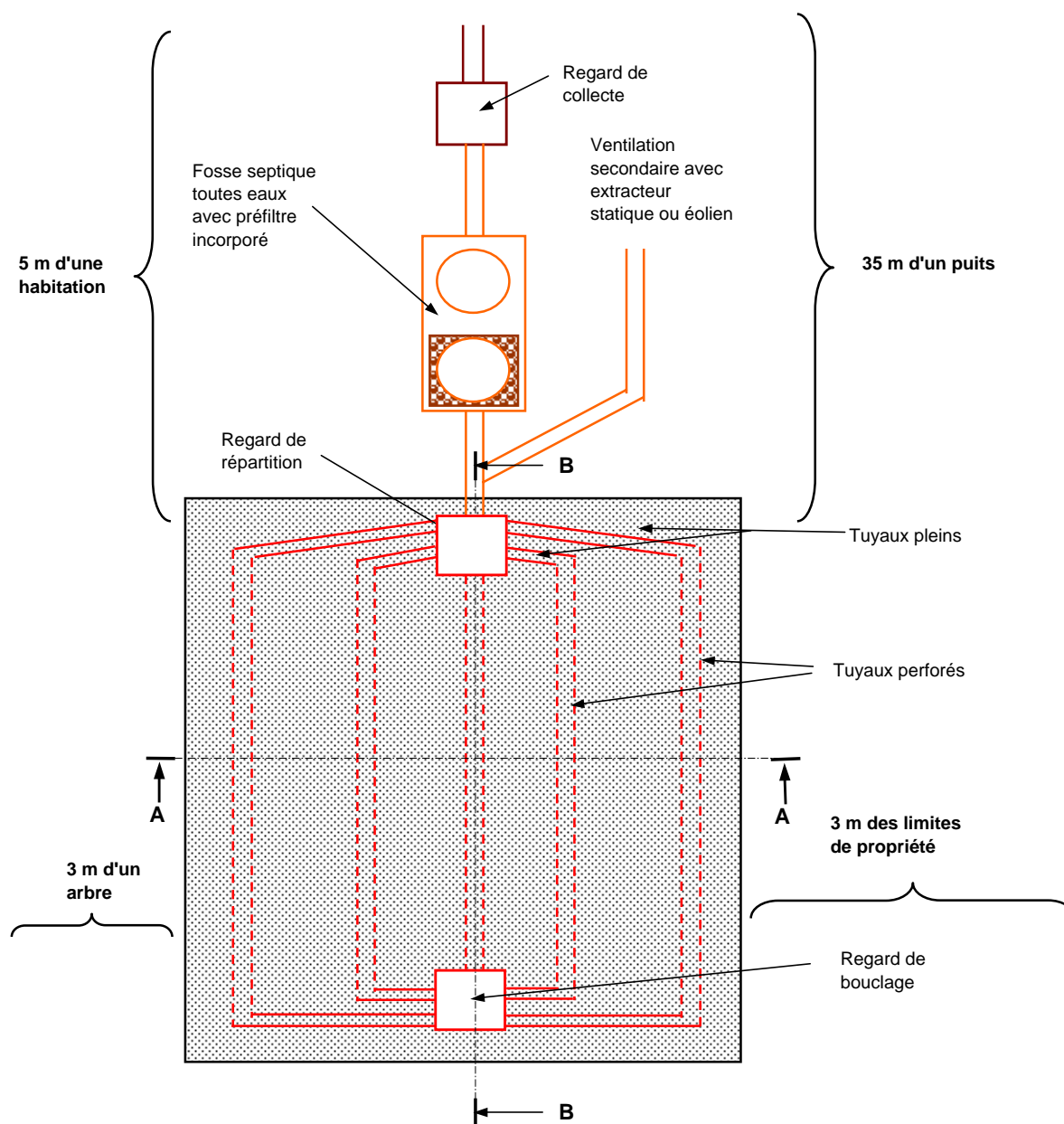
Le lit filtrant vertical non drainé se réalise dans une excavation **à fond plat**, de **forme généralement proche d'un carré** et d'une profondeur de 1m minimum sous le niveau de la canalisation d'amenée, dans laquelle sont disposés de bas en haut :

- un **feutre imputrescible perméable** à l'eau et à l'air,
- une couche de **sable siliceux lavé de 0,70 m minimum d'épaisseur**,
- une couche de **graviers de 0,20 m à 0,30 m d'épaisseur** dans laquelle sont noyées les canalisations de distribution qui assurent la répartition sur le lit,
- un **feutre imputrescible perméable** à l'eau et à l'air qui recouvre l'ensemble,
- une couche de **terre végétale** d'une épaisseur minimale conseillée de 0,20 m.

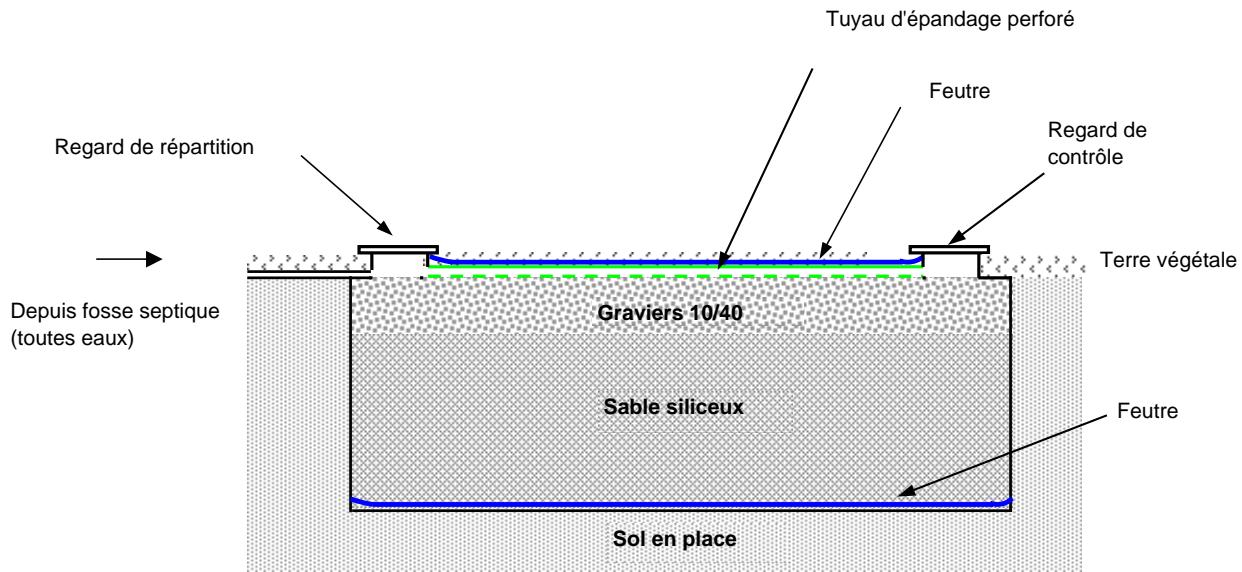
Dimensionnement :

La surface du filtre à sable vertical non drainé doit être au moins égale à **5 m² par pièce principale** (minimum 20 m² pour 4 pièces principales)

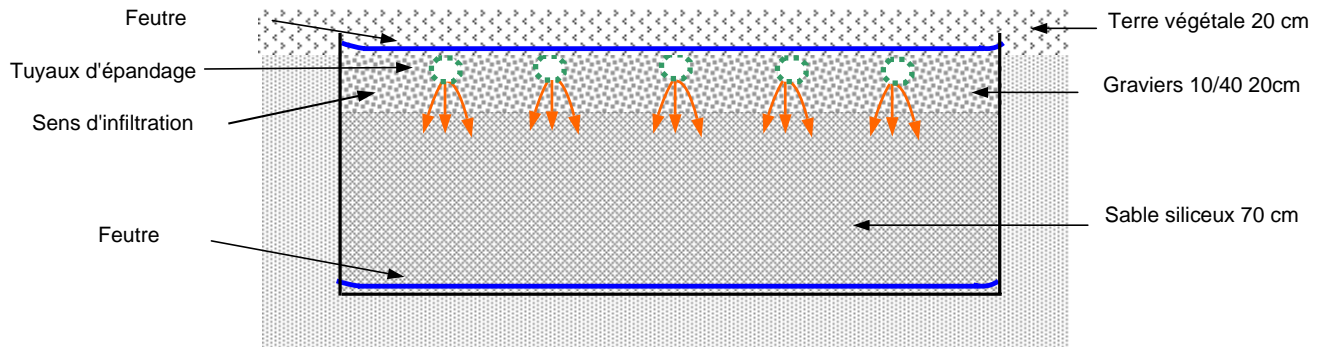
Le schéma suivant indique les distances à respecter :



FILTRE A SABLE VERTICAL NON DRAINE : COUPES



COUPE LONGITUDINALE (BB)



COUPE TRANSVERSALE (AA)